

## Réseau des Lycées de Saint-Quentin



Les Pass se dérouleront dans chaque établissement  
le mercredi de 8h00 à 12h00.



### Réseau des lycées de Saint-Quentin

Lycée Condorcet, 17 rue Henri Hertz  
Tel : 03 23 08 44 44

Lycée Pierre de La Ramée, 1 Rue Jules Siegfried  
Tel : 03 23 62 83 00

Lycée Henri Martin, 1 rue Gabriel Girodon  
Tel : 03 23 06 38 38

Lycée Jean Bouin, Rue Gaston Bachelard  
Tel : 03 23 62 85 00



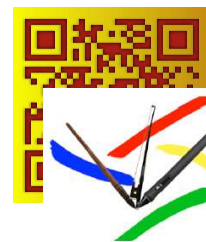
## LES PARCOURS des ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION

Année scolaire 2018-2019

*Les Scientifiques étudient le monde tel qu'il est, les Ingénieurs créent le monde qui n'a jamais été.*

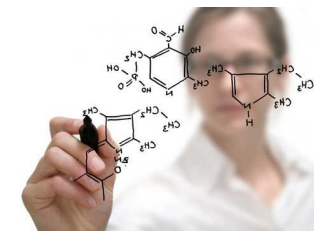
*Théodore Von Kármán*

### Pass Ingénieur



### Pass Création artistique et outils numériques

### Pass Développement durable



### Pass Santé—Social

**A chacun son parcours.**  
**Le réseau des lycées, c'est une offre plus grande.**  
**Choisissez celle qui vous correspond.**



## Réseau des lycées de Saint-Quentin

### ENGAGEMENT DES FAMILLES ET DES ÉLÈVES

Je, soussigné(e) (Nom et prénom de l'élève) : .....

scolarisé(e) au lycée : .....

dispositif choisi (PASS, SRAN, Stage LV, ...) : .....

m'engage à :

- Suivre les cours mutualisés sur toute leur durée en présentiel ou à distance selon les modalités mises en œuvre conjointement entre l'établissement d'accueil et l'établissement d'origine
- Respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil
- Fréquenter régulièrement la demi-pension du lycée d'accueil si j'opte pour cette prestation
- Faire un bon usage des transports publics qui peuvent être mis à ma disposition

Je certifie avoir pris connaissance et accepte les termes des conditions d'accès à la mutualisation de l'offre de formation du Réseau des lycées de Saint-Quentin.

Date : .....

Signature de l'élève

Je soussigné(e) (Nom et prénom du responsable légal) : .....

Lien de parenté : .....

- Autorise mon enfant à bénéficier de l'offre de formation mutualisée du Réseau des lycées de Saint-Quentin.

#### Pour les élèves mineurs :

- Autorise mon enfant à effectuer le déplacement, entre établissements, seul (c'est-à-dire sans surveillance) y compris pendant le temps scolaire.

Je certifie avoir pris connaissance de l'extrait de la convention de mutualisation de l'offre de formation du Réseau des lycées de Saint-Quentin.

Date : .....

Signature du responsable légal

## Réseau des lycées de Saint-Quentin

*Depuis la rentrée scolaire 2010, les lycées Condorcet, La Ramée et Henri Martin ont décidé de travailler en partenariat, de mutualiser leurs moyens humains, matériels et financiers, de valoriser leurs complémentarités. Le lycée Jean Bouin a rejoint le réseau le 1er septembre 2013.*

*Dans la mise en œuvre de la réforme des lycées, les élèves de seconde des 4 lycées pourront ainsi s'inscrire en septembre 2018 dans des enseignements d'exploration qui ne sont pas offerts dans leur établissement d'accueil.*

*La matinée du mercredi permettra aux élèves de se déplacer et de suivre :*

- *Au lycée Condorcet le « Pass Ingénieur à vocation Européenne », parcours de formation qui associe la Création et l'Innovation Technologique aux Sciences de l'Ingénieur avec un enseignement d'anglais scientifique. L'objectif est de fournir les outils et les démarches scientifiques et technologiques permettant aux élèves d'appréhender la technologie qui les entoure dans un cadre européen.*
- *Au lycée Henri Martin le « Pass Création artistique et outils numériques » parcours sur l'innovation et la création artistique. L'objectif est de créer une œuvre individuelle ou collective en utilisant les outils numériques après en avoir situé le thème dans le mouvement historique et esthétique des arts, de la culture et de la littérature.*
- *Au lycée La Ramée le « Pass Développement durable » parcours sur le thème de l'innovation dans l'entreprise et la philosophie des sciences. L'objectif est de fournir en trois modules les outils d'analyse économique et de gestion, les démarches scientifiques et philosophiques leur permettant d'appréhender la place, l'engagement et les responsabilités éthiques du scientifique au cœur de la cité.*
- *Au lycée Jean Bouin le « Pass Santé - Social » est un parcours de formation qui associe les deux enseignements d'exploration, à savoir : les Principes Fondamentaux de l'Économie et de la Gestion ou les Sciences Économiques et Sociales avec au choix les Biotechnologies ou Santé-Social. Ces enseignements permettent de développer une réflexion et une analyse sur les problématiques économiques et sociales actuelles.*

*Chacun de ces parcours s'inscrit dans l'identité de l'offre de formation propre à chaque établissement.*

## Pass Ingénieur à vocation Européenne



Notre société a besoin de projets innovants et de créativité afin de répondre aux défis de la planète, à savoir la préservation des ressources et l'usage de nouvelles énergies propres.

Chacun peut y contribuer dans sa vie de tous les jours et la technologie qui nous entoure est en constant mouvement pour essayer de relever ce défi d'envergure.



La culture technologique est passionnante à explorer que l'on soit un passionné ou juste un citoyen curieux et soucieux de contribuer à la préservation de son environnement.



**Le Pass Ingénieur** offre un enseignement d'exploration

**SES/PFEG** (1,5h), un enseignement d'exploration **Création et Innovation Technologique** (1,5h quinzaine), un enseignement d'exploration **Sciences de l'Ingénieur** (1,5h quinzaine) et (1h) d'**Anglais Scientifique**.

**Le Pass Ingénieur** apporte ainsi une **cohérence** et une **complémentarité** à la formation dans une **orientation** vers des études **scientifiques et technologiques** et en particulier vers le **Bac S-SI section Européenne et le Bac STI2D**.

**Le Pass Ingénieur** s'adresse à vous qui avez une capacité de conceptualisation, tout en associant **théorie et pratique** et si vous souhaitez concilier **créativité, curiosité** et **compréhension du monde**.

**Le Pass Ingénieur** met l'accent sur la **recherche**, la **communication écrite et orale**.

**Le Pass Ingénieur** apporte une **culture** sur l'ensemble des **technologies**, une **conceptualisation des besoins** et **solutions** et une **capacité de communication en français et en anglais**.

**Le Pass Ingénieur** qui associe les enseignements d'exploration **SES/PFEG**, **Création et Innovation Technologique (CIT)** et **Sciences de l'Ingénieur (SI)** permet de faire sereinement son choix d'orientation en fin de seconde en testant son appétence à ces disciplines.

## Réseau des lycées de Saint-Quentin

### MUTUALISATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU RÉSEAU DES LYCÉES DE SAINT-QUENTIN

#### IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom : ..... Prénom : .....  
Sexe : ..... Date de naissance : .....  
☎ portable : ..... (Pensez à communiquer les changements de téléphone en cours d'année)  
@ courriel : .....

#### ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ PAR L'ÉLÈVE

Établissement : .....  
Classe : .....  
Régime de l'élève :  EXTERNE  DEMI-PENSIONNAIRE  INTERNE

#### RESPONSABLE LÉGAL 1

Nom : ..... Prénom : .....  
Lien de parenté : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
☎ domicile : ..... ☎ travail : .....  
☎ portable : ..... (Pensez à communiquer les changements de téléphone en cours d'année)  
@ courriel : .....

#### RESPONSABLE LÉGAL 2

Nom : ..... Prénom : .....  
Lien de parenté : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
☎ domicile : ..... ☎ travail : .....  
☎ portable : ..... (Pensez à communiquer les changements de téléphone en cours d'année)  
@ courriel : .....

À découper et à remettre au lycée d'origine au moment des inscriptions

## Réseau des lycées de Saint-Quentin

### Conditions d'accès à l'offre de formation mutualisée du réseau des lycées de Saint-Quentin :

#### Inscription des élèves :

Les élèves de chaque établissement d'origine peuvent s'inscrire à une offre de formation mutualisée dans un autre lycée en fonction de leur disponibilité d'emploi du temps (EDT) et des places disponibles.  
Ils doivent s'engager, par écrit, à suivre les cours sur toute leur durée en présentiel ou à distance selon les modalités mises en œuvre conjointement entre l'établissement d'accueil et l'établissement d'origine.

#### Coordonnées des élèves :

Une liste actualisée avec les coordonnées complètes (responsables légaux, régime, ...) des élèves qui bénéficient d'un service mutualisé est transmise par l'établissement d'origine à l'établissement d'accueil.  
Les situations éducatives, médicales ou sociales particulières feront l'objet d'un échange entre les personnels concernés (CPE, infirmière, assistante sociale, ..)

#### Bilan pédagogique :

L'établissement d'accueil s'engage à transmettre, au moins une fois par trimestre, à l'établissement d'origine, un bilan pédagogique personnalisé qui pourra être intégré au bulletin scolaire de l'élève.

#### Transports :

Les élèves sont autorisés à effectuer le déplacement, entre établissements, seuls (c'est-à-dire sans surveillance) sur autorisation de leurs responsables légaux pour les élèves mineurs, y compris pendant le temps scolaire

#### Discipline :

Les élèves qui se rendent dans un autre établissement s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil.  
Tout manquement à ce règlement pourra donner lieu à une mesure disciplinaire adaptée dans l'établissement d'origine.

#### Assiduité :

En cas d'absence d'un élève à une activité mutualisée, l'établissement d'accueil s'engage à informer l'établissement d'origine.  
L'information aux familles incombera à l'établissement d'origine sauf pour un service mutualisé qui se déroule pendant les congés scolaires où la charge reviendra à l'établissement d'accueil.

#### Restauration scolaire :

Les élèves demi-pensionnaires ou internes, selon l'emploi du temps et lorsque c'est nécessaire, peuvent bénéficier de la restauration scolaire de l'établissement d'accueil.  
Ils s'engagent à la fréquenter régulièrement.  
L'établissement d'accueil transmettra une facture à l'établissement d'origine à chaque trimestre pour permettre le bon déroulement des opérations financières de l'établissement d'origine.

Les élèves externes s'acquitteront, à chaque passage au restaurant scolaire, de la somme du repas propre à chaque établissement d'accueil auprès des services de gestion.

À CONSERVER PAR L'ÉLÈVE ET SA FAMILLE

## Enjeux

- Découverte de nouvelles formes d'expression artistique.
- Appropriation des outils numériques.
- Pratiques collaboratives.

## Axes de réflexion et champs de questionnements investis

- Le développement et la place du numérique dans la société et dans le processus de création artistique.
- Les outils numériques comme support de l'art ou comme objet de création.

## Formes et productions

- **Arts et création artistique** (1,5h) et **Création numérique** (1h) ou **Littérature et Société** (1,5h) et **Science de l'Économie et de la Gestion** (1,5h).
- Rencontres avec des artistes et des acteurs qui inscrivent les outils numériques dans leurs démarches et leurs pratiques artistiques.
- Découverte de lieux culturels numériques.
- Installations et animations des créations dans les établissements.
- Diffusion sur le Blog du lycée « le squ'arts ».

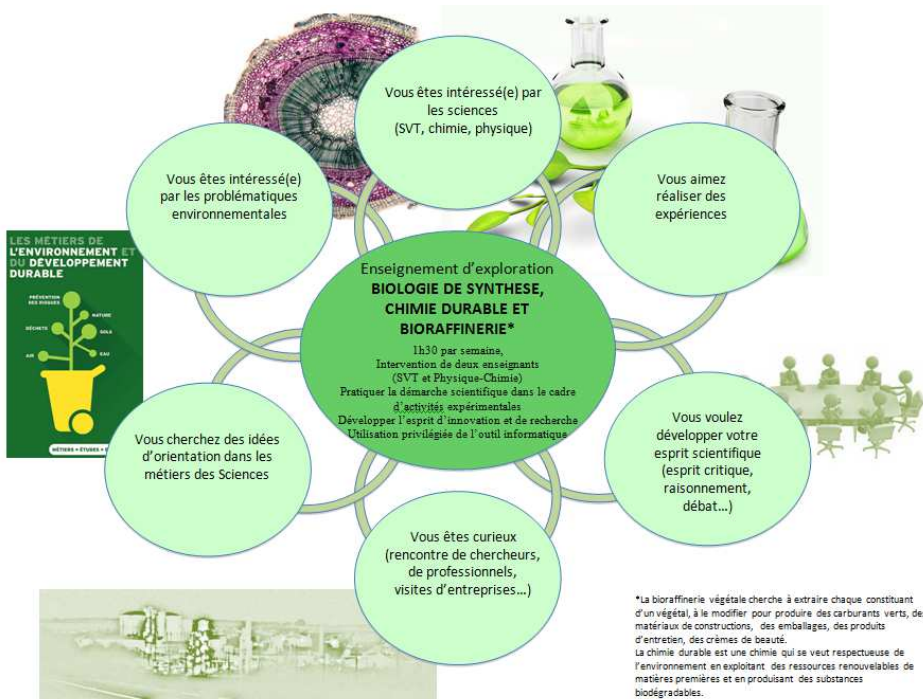




Tu es attiré par les sciences et par les problématiques environnementales. Tu souhaites connaître les métiers de demain dans un secteur porteur d'emplois et découvrir le monde de l'entreprise et de la recherche ? Alors cet enseignement d'exploration est pour toi. Il va te permettre de découvrir ces domaines tout en te donnant les éléments nécessaires pour mieux comprendre les enjeux environnementaux et de développer ton esprit scientifique.

Il s'adresse aux élèves des classes de seconde GT et s'articule autour des thèmes suivants :

- Pratique et démarche scientifique dans le cadre d'activités expérimentales ;
- Développement de l'esprit d'innovation et de recherche ;
- Connaissance des métiers et parcours de formation ;
- Découverte d'entreprises.



## Des débouchés porteurs

Le **Baccalauréat ST2S** ouvre sur des études supérieures qualifiantes :

- Paramédical** : Infirmier, Préparateur en pharmacie, Orthophoniste, Opticien, Technicien en analyses biomédicales, ...
- Social** : Assistant du service social, Éducateur spécialisé, Éducateur jeunes enfants, animateur socioculturel.
- Santé – environnement** : Technicien qualité sécurité environnement (en agroalimentaire, pharmaceutique, ...)

## Des enjeux actuels

- Découverte des problématiques sanitaires : vieillissement de la population, pathologies émergentes, risques sanitaires, ...
- Découverte des problématiques sociales : pauvreté, précarité, exclusion, ...
- Découverte des biotechnologies : techniques pharmaceutiques et agroalimentaires, analyses médicales, protection de l'environnement, ...

## Des méthodes concrètes

- 4 choix possibles : **PFEG** (1,5h) ou **SES** (1,5h) avec **Santé – Social** (1,5h) ou **Biotechnologies** (1,5h)
- Travail en équipe
- Recherches sur des problèmes d'actualité
- Analyse de terrain
- Rencontre de professionnels
- Manipulations de biotechnologies

